

AR Prefecture
 005-24050082-20220322-2022220308-DE
 Regu le 31/03/2022
 Publiée le 31/03/2022

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL
 S I V M SERRE CHEVALIER

Département des Hautes Alpes
 Arrondissement de BRIANCON
 L'an Deux Mille Vingt-deux, le 22 mars
 Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie REY
 Le Conseil Syndical, convoqué le 15/03/2022
 s'est réuni en Mairie de SAINT CHAFFREY

Etalent présents :

Pour SAINT CHAFFREY :
 Madame Corinne CHANFRAY, Vice-Présidente, votante
 Monsieur Nicolas GALLIANO, titulaire, votant
 Madame Martine ALYRE, suppléante, votante
 Monsieur Philippe MAURIN, suppléant, votant

Pour LA SALLE LES ALPES :
 Monsieur Emeric SALLE, Vice-Président, votant
 Monsieur Jean-Michel DELABANO, titulaire, votant
 Monsieur Gilles PERLI, suppléant, votant

Pour LE MONETIER LES BAINS :
 Monsieur Jean-Marie REY, Président
 Monsieur Jean-Michel BRUNET, titulaire votant
 Madame Gabrielle GUBERT, suppléante, votante
 Nbre de titulaires en exercice : 12
 Nbre de membres présents : 10
 Nbre de membres ayant pris part au vote : 10

Monsieur Jean-Michel BRUNET est Secrétaire de séance

OBJET : Délégation de signature pour les dépenses jusqu'à 3000€

Monsieur Le Président propose, afin de fluidifier le travail, une délégation de signature pour tous devis destinés au fonctionnement général du SIVM SERRE CHEVALIER, à madame **CHAMP AXELLE, Directrice Générale des Services du SIVM SERRE CHEVALIER.** Cette délégation de signature est autorisée pour un montant inférieur ou égal à 3000€ TTC. Le Conseil Syndical, à l'unanimité, accepte cette proposition et vote l'attribution de la délégation de signature à madame CHAMP AXELLE pour tous devis permettant le fonctionnement général du SIVM SERRE CHEVALIER pour un montant inférieur ou égal à 3000€.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Jean-Marie REY
 Président du SIVM

